



Conseil international du Café

130^e session

Session virtuelle

9 et 10 septembre 2021

Londres, (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

Ouverture de la 130^e session du Conseil

Le Président du Conseil prononcera un discours d'ouverture.

1. Ordre du jour – à adopter

ICC-130-0 Rev. 3
[Calendrier des réunions](#)

2. Voix – à examiner et, le cas échéant, à approuver

2.1 Redistribution des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2020/21 [ICC-130-2 Rev. 1](#)

Le Chef des opérations fera rapport.

2.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2021/22 [ICC-130-1](#)
[ED-2378/21 Rev. 1](#)

Les documents contenant la base statistique de la répartition proposée des voix pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs ainsi que la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2021/22 seront examinés par le Conseil.

3. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché et l'impact de la pandémie de covid-19 - à noter verbal

Le Directeur exécutif présentera un rapport sur les travaux de l'Organisation, soulignant les progrès, les réalisations, les défis, les opportunités et les contraintes, et mettant l'accent sur l'impact de la pandémie sur les travaux de l'OIC et l'exécution du programme des activités, en insistant sur les partenariats et les contributions volontaires.

3.1 Proposition de thème de l'OIC pour l'année caféière 2021-22 - à noter

4. Groupe de travail public-privé sur le café et Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux [CPPTF-2/21](#)
[CPPTF-3/21](#)
[CPPTF-4/21](#)

Le Directeur exécutif présentera :

- a) Les recommandations du Groupe de travail public-privé sur le café - ***examiner et, le cas échéant, à approuver***
- b) Les résultats du 3^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, tenu le 8 septembre 2021 - ***prendre note du rapport du 3e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux***
- c) La nomination des sherpas représentant les Membres exportateurs et importateurs de l'OIC au sein du Groupe de travail de 2021 à 2023 - ***à examiner et, le cas échéant, à approuver***

5. Accord international de 2007 sur le Café

5.1 Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café - à examiner verbal

La Présidente du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord fera un rapport sur la réunion tenue le lundi 6 septembre 2021.

5.2 Prorogation de l'Accord international de 2007 sur le Café - à examiner et, le cas échéant, à approuver [ED-2383/21](#)
[WP-Council 315/21](#)

La date limite de prorogation de l'Accord de 2007 est le 1^{er} février 2022. Le Conseil examinera un projet de résolution prorogeant l'Accord de 2007 pour permettre l'approbation et la ratification d'un nouvel accord.

5.3 Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments pour l'Accord de 2007 – à examiner et, le cas échéant, à approuver [WP-Council 316/21](#)

La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 1^{er} février 2022. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments.

6. Poste de directeur exécutif

6.1 Rapport du Président du Comité des finances et de l'administration sur l'examen des candidatures au poste de directeur exécutif - à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

6.2 Candidats au poste de directeur exécutif - à examiner

Conformément à la décision du Conseil sur la nomination du directeur exécutif (ICC-129-6), le Conseil examinera, lors d'une session extraordinaire, les candidatures suivantes reçues à ce jour au poste de directeur exécutif¹:

- Mme Vanússia Maria Carneiro Nogueira (soumise par le Brésil) [ICC-130-3](#)
- M. Joseph Antoine Kasonga Mukuta (soumise par la République démocratique du Congo) [ICC-130-4](#)
- M. Tran Kim Long (soumise par le Viet Nam) [ICC-130-5](#)

7. Rapport des réunions des comités et autres organes - à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

Le Chef des opérations fournira un résumé des recommandations des organes consultatifs de l'OIC : Comité des statistiques, Comité des projets et Comité de promotion et de développement des marchés.

7.1 Modifications du Règlement sur les statistiques : Certificats d'origine [SC-110/21](#)

7.2 Liste des pays exportateurs et de leurs codes, des agents certificateurs OIC et des ports d'exportation enregistrés [SC-109/21](#)

¹ La date limite de soumission des candidatures est le 31 juillet 2021.

7.3 Cadre de référence pour une étude sur la mise en place d'une chaîne de valeur du café résiliente pour atténuer les catastrophes climatiques et la pandémie de covid-19 au Honduras et au Nicaragua [PJ-146/21](#)

7.4 Le Président du Comité consultatif du secteur privé fournira un résumé des discussions et des recommandations verbal

8. Promotion de la consommation de café – à noter verbal

8.1 Journée internationale du Café

Le Chef des opérations fera rapport sur la campagne mondiale de communication à l'appui de la Journée internationale du Café, qui se tiendra le 1^{er} octobre 2021.

9. Conférence mondiale du Café – à noter verbal

Le représentant de l'Inde fera rapport sur la situation concernant la 5^e Conférence mondiale du Café et les réunions connexes du Conseil, qui doivent se tenir à Bangalore (Inde) pendant les deux premières semaines de septembre 2022.

10. Fonds spécial – à noter verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, l'Économiste en chef fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'utilisation du Fonds spécial.

Le représentant de PROMECAFE, M. René León-Gómez, présentera les résultats du projet Consommation intérieure financé par le Fonds spécial de l'OIC.

11. Coopération avec d'autres organisations - à noter verbal

Les représentants du Centre du commerce international (CCI) présenteront au Conseil "Le guide de l'exportateur de café – Troisième édition".

12. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Le Directeur exécutif du Conseil du café du Salvador fera le point sur les politiques nationales du café au Salvador.

Les Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies des déclarations et d'autres informations aux fins de circulation.

13. Questions financières et administratives – à examiner, et le cas échéant, à approuver

13.1 Comité des finances et de l'administration [FA-302/21](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris la situation financière.

13.2 Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés – à noter [FA-304/21](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

13.2.1 Communication du Viet Nam - à examiner et, le cas échéant, à approuver [FA-256/20 Rev. 9](#)
[FA-256/20 Rev. 10](#)

Le Directeur exécutif fera rapport.

13.3 Programme des activités pour l'année caféière 2021/22 – à examiner, et le cas échéant, à approuver [FA-303/21](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport

13.4 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2021/22 – à examiner, et le cas échéant, à approuver [FA-282/21 Rev. 2](#)

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

14. Bureaux et Comités

14.1 **Président et Vice-Président et composition des comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [WP-Council 314/21](#)

Le Conseil examinera et approuvera la composition des comités suivants pour 2021/22:

- Groupe restreint du Forum consultatif (6 Membres exportateurs, 4 Membres importateurs)
Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité consultatif du secteur privé (8 associations de Membres exportateurs et 8 associations de Membres consommateurs) pour 2021/22 et 2022/23 [ED-2366/21](#) [WP-Council 317/21](#) [PSCB-170/21](#)
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

14.2 **Président et vice-président du Conseil – à élire** verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2021/22 doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs et importateurs respectivement.

14.3 **Président et Vice-Président du Forum consultatif – à élire** verbal

Le Conseil élira le président et le vice-président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

14.4 **Vice-président du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord sur le café** verbal

Le Conseil élira le vice-président de GTAAC.

15. **Pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver** verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

16. Réunions futures – à examiner

Les Membres sont invités à proposer une date pour la session verbal
extraordinaire du Conseil destinée à évaluer les candidatures au
poste de directeur exécutif de l'OIC.

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui
pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils
puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des
améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.

17. Questions diverses – à examiner verbal

18. Séance de clôture verbal

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du Café
Mandats des comités et organes consultatifs
Bureaux pour l'année caféière 2020/21